

Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité — CHAPITRE III : Dispositions relatives au maintien de l'ordre public.

[Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Abroge](#)

Date	01/05/2012
Juridiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	INTX9400063L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000369046

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Si cette interdiction accompagne une peine privative de liberté sans sursis, elle s'applique à compter du jour où la privation de liberté a pris fin. [...]

[...] Si cette interdiction accompagne une peine privative de liberté sans sursis, elle s'applique à compter du jour où la privation de liberté a pris fin. [...]

RÉFÉRENCE

LOI INTX9400063L du 1 mai 2012, « Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité — CHAPITRE III : Dispositions relatives au maintien de l'ordre public. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000369046> (consulté le 20 juin 2026).